



## Les RCE dirigés par les entreprises par rapport aux RCE « classiques »

	RCE dirigés par les entreprises	RCE « classiques »
<b>Description</b>	Réseau virtuel collaboratif géré qui exécute un programme de recherche	
<b>Direction</b>	Secteur privé	Université
<b>Organisation hôte</b>	Consortiums sans but lucratif représentant le secteur privé	Université/certains exemples d'entités sans but lucratif
<b>Directeur du réseau/ directeur scientifique</b>	Directeur du consortium sans but lucratif	Rattaché à l'université (professeur, clinicien, etc.)
<b>Programme de recherche</b>	Recherche pilotée par le secteur privé; les thèmes sont déterminés par l'établissement d'une vision	Programme de recherche déterminé stratégiquement par l'université avec l'aide des parties intéressées
<b>Durée</b>	Quatre (4) ans	Sept (7) ans – renouvelable
<b>Coûts directs de la recherche</b>	Seulement 50 % des coûts directs de la recherche peuvent être couverts par les fonds des RCE-E – l'aide en espèces et en nature du secteur privé doit couvrir le reste	Les fonds des RCE servent à couvrir la majorité des coûts de la recherche – l'aide du secteur privé est vivement encouragée
<b>Frais administratifs</b>	Seulement 75 % des frais administratifs peuvent être couverts par les fonds des RCE-E – l'aide en espèces et en nature du secteur privé doit couvrir le reste	Les fonds des RCE servent à couvrir la majorité des frais administratifs – l'aide du secteur privé est vivement recommandée
<b>Domaine de recherche</b>	Restreint à 5 domaines prioritaires définis dans la Stratégie des S-T et le Budget 2007	Concours ouverts ou ciblés
<b>Source de financement</b>	Fonds des RCE distribués par l'entremise des 3 organismes subventionnaires (CRSNG, IRSC et CRSH)	
<b>Prestataires de recherche</b>	Laboratoires universitaires Laboratoires privés et/ou Laboratoires gouvernementaux (voir ci-dessous)	Laboratoires universitaires principalement
<b>Rôle des scientifiques du gouvernement</b>	Aucun financement direct, mais les professeurs auxiliaires sont admissibles à l'aide étudiante – apportent leurs propres ressources au RCE	

